

## COMMUNIQUE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET DES OFFRES TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/APN/CIPM/2025 DU 25 OCTOBRE 2025 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE, ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE, FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUEL ACCIDENTS POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE L'APN, AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2026.**

B  
NCP

### FINANCEMENT : APN, EXERCICE 2026

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), communique :

Conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics et de la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics, le résultat de l'évaluation des dossiers administratifs et des offres techniques afférents audit Appel d'Offres National Restreint se présente dans le tableau synoptique comme suit :

N°	Noms et adresses des soumissionnaires	Résultat de la vérification des dossiers administratifs	Résultat de l'analyse des offres techniques	Observations
01	<b>ZENITHE INSURANCE S.A</b> BP 1540 Douala Tél. 233.43.41.32 Fax. 233.43.41.33.	Pièces administratives conformes aux prescriptions du DAO.	Note technique obtenue : <b>97,48 points/100</b> Supérieure au seuil requis.	Qualifié pour l'ouverture de son offre financière.
02	<b>NSIA ASSURANCES</b> BP 2759 Douala Tél. 233.50.27.00/233.43.31.18 Fax. 233.43.32.10.	Pièces administratives conformes aux prescriptions du DAO.	Note technique obtenue : <b>74,82 points/100</b> Note inférieure au seuil de qualification requis dans le DAO.	Disqualifié pour l'ouverture de son offre financière.
03	<b>CHANAS ASSURANCES</b> BP 109 Douala Tél. 679.80.39.83/699.30.27.13.	Pièces administratives conformes aux prescriptions du DAO, cependant nous relevons l'absence du récépissé de la CDEC.	Offre Irrecevable.	Disqualifié à l'ouverture des plis.

.../...

L'unique soumissionnaire qualifié **ZENITHE INSURANCE S.A** est invité à prendre part à la séance d'ouverture de son offre financière qui aura lieu le **mercredi 24 décembre 2025 à 10 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), siégeant dans la Salle de réunion de l'APN, sise au 1<sup>er</sup> étage de l'Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai à Yaoundé.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /- B  
HCH

**Yaoundé, le 22 DEC 2025**

**LE DIRECTEUR GENERAL**



*Pour Le Directeur Général  
et par Délégation,  
Le Directeur Général Adjoint*